

<https://www.snetap-fsu.fr/Pour-un-enseignement-agricole-public-a-la-hauteur-des-enjeux.html>



# Pour un enseignement agricole public à la hauteur des enjeux !

- Nos Actions - Le SNETAP-FSU dans les instances - Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA) -

Date de mise en ligne : mardi 30 juin 2026

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil national de l'enseignement agricole,

À l'heure où s'achève l'année scolaire 2025-2026, il est difficile de dresser un bilan serein de la situation de l'Enseignement Agricole Public.

Cette année aura été marquée par une accumulation de tensions qui interrogent profondément la capacité de notre système à remplir pleinement ses missions de service public. Tensions budgétaires d'abord, avec des suppressions d'emplois et des moyens toujours insuffisants face à la hausse des effectifs, à l'ouverture de nouvelles formations et aux besoins croissants d'accompagnement des apprenantes et apprenants. Les mobilisations de ces derniers mois ont démontré l'attachement des personnels, des familles et des territoires à un Enseignement Agricole Public de qualité, accessible à toutes et tous sur l'ensemble du territoire.

Cette année aura également été marquée par des tensions sociales fortes. Les AED, les [AESH](#), les agentes et agents contractuel-les, les personnels des [CFA](#) et [CFPPA](#) ont rappelé avec force les réalités de la précarité qui demeure une caractéristique structurelle de notre ministère. Faibles rémunérations, absence de perspectives de carrière, retards dans l'application de mesures statutaires ou indemnitaires, dégradation des conditions de travail : autant de situations qui fragilisent les collectifs de travail et nuisent à l'attractivité de nos métiers. Les personnels attendent autre chose que des réponses ponctuelles ; ils attendent une véritable politique de reconnaissance.

Cette fin d'année se tient aussi dans un contexte marqué par un épisode caniculaire d'une intensité exceptionnelle ; canicule qui suit celle que nous avons déjà vécue au mois de mai et précède celle que Météo France nous annonce dans quelques jours. Loin d'être isolés, ces épisodes de fortes chaleurs sont désormais appelés à se multiplier et deviennent désormais une réalité récurrente. Ils interrogent notre capacité collective à protéger les personnels, les apprenant-es et à préparer l'avenir de l'enseignement agricole. Pourtant, nombre de nos établissements demeurent insuffisamment préparés à ces situations. Les personnels et les apprenant-es ont dû composer avec des conditions parfois très difficiles, sans cadre national clair ni véritable plan d'adaptation. Cette situation ne peut plus être considérée comme exceptionnelle. L'adaptation du bâti scolaire, l'organisation du travail et des examens, ainsi que la protection de la santé de toutes et tous doivent désormais faire l'objet d'une politique ambitieuse et anticipée.

Nous ne pouvons pas non plus passer sous silence les inquiétudes qui pèsent sur plusieurs structures et dispositifs essentiels à l'enseignement agricole public. Les réorganisations engagées, les incertitudes budgétaires et les choix opérés en matière de formation professionnelle ou d'appui à l'enseignement interrogent la cohérence des politiques conduites et leur capacité à répondre aux défis des transitions agricoles, alimentaires, écologiques et sociales. Pourtant, l'Enseignement Agricole Public demeure un outil remarquable. Il forme les professionnelles et professionnels dont notre société a besoin pour relever les défis du renouvellement des générations, de la souveraineté alimentaire, de la transition agroécologique et de l'aménagement équilibré des territoires. Encore faut-il lui donner les moyens de ses ambitions !

À l'heure du bilan de cette année scolaire, nous appelons donc le ministère à entendre les alertes remontées par les personnels, à renforcer durablement les moyens alloués à l'enseignement agricole public, à améliorer les conditions d'emploi et de travail de l'ensemble des agentes et agents, et à engager enfin les investissements indispensables pour préparer notre système éducatif aux défis climatiques et sociaux des années à venir. Les personnels ont démontré leur engagement. Ils attendent désormais des actes à la hauteur des enjeux.

Cette fin d'année scolaire intervient enfin alors que vient d'être publiée la Note de service préparant la rentrée 2026. Une fois encore, nous y retrouvons les mêmes priorités que lors des rentrées précédentes : accompagner les transitions, renforcer l'attractivité des formations, promouvoir l'égalité, lutter contre les discriminations, contribuer à la

souveraineté alimentaire et au renouvellement des générations agricoles sans que soient apportées les réponses indispensables aux difficultés rencontrées sur le terrain. Les équipes continuent de subir des dotations insuffisantes, des suppressions ou gels de postes, une précarisation persistante des personnels et une dégradation des conditions d'exercice de leurs missions. Comment prétendre accueillir davantage de jeunes, accompagner les transitions agroécologiques ou renforcer l'inclusion lorsque les établissements sont contraints d'arbitrer en permanence entre maintien des formations, accompagnement des apprenant-es et préservation des conditions de travail ? Personne autour de cette table ne contestera la pertinence de ces objectifs. Ce que nous contestons, en revanche, c'est l'écart grandissant entre les ambitions affichées et les moyens réellement accordés à l'Enseignement Agricole Public. Les personnels refusent d'être les variables d'ajustement d'une politique qui exige toujours davantage sans donner les ressources correspondantes.

Nous le redisons aujourd'hui : les défis fixés par la Loi d'orientation agricole, notamment l'objectif d'augmentation du nombre de jeunes formé-es aux métiers de l'agriculture, ne pourront être atteints sans un plan pluriannuel ambitieux de recrutement, de création d'emplois, de rénovation du patrimoine immobilier et de soutien aux établissements publics. Les annonces récentes demeurent très éloignées des besoins identifiés par la profession elle-même.

À force de reconduire les mêmes priorités sans répondre aux alertes des personnels, le risque est grand de transformer une politique éducative ambitieuse en simple exercice de communication.